

Communiqué de presse

Nouveaux appartements avec encadrement pour personnes âgées ou à mobilité réduite à Neuchâtel : journée portes ouvertes

Au sein du nouveau complexe d'habitations de Bella Vista à Neuchâtel, deux nouveaux immeubles proposent des appartements avec encadrement dédiés aux bénéficiaires AVS/AI. La mise en location de ces appartements répond aux objectifs de la politique du logement et de la planification médico-sociale pour les personnes âgées du Canton de Neuchâtel. Une journée portes ouvertes organisée le mercredi 4 décembre 2024 permettra de visiter les 40 nouveaux appartements.

Mercredi 4 décembre 2024, de 14h à 17h30, un nouvel immeuble du complexe d'habitations de Bella Vista, situé à l'avenue du Vignoble 4 à Neuchâtel, ouvrira ses portes à la population. Une partie officielle, qui coïncidera avec la remise du label AE (appartement avec encadrement), se tiendra à 14h en présence des représentant-e-s du canton, de la Ville de Neuchâtel, ainsi que de l'architecte et du promoteur. Des informations sur les prestations d'encadrement seront également fournies lors des visites.

D'origine purement privée et réalisée par le bureau d'architecture CCHE, les 40 nouveaux appartements mis en location bénéficient du label AE, disposent d'une salle commune et offrent des prestations d'encadrement.

L'occasion de découvrir un projet remarquable de mixité intergénérationnelle répondant aux normes énergétiques Minergie, situé à proximité des arrêts de bus et des commerces des Portes-Rouges. Situé sur l'ancien site de l'entreprise Metalor à Neuchâtel, le complexe Bella Vista comprend 280 logements au total. Il propose des appartements avec encadrement dédiés aux bénéficiaires AVS/AI, de la PPE, de la location à prix libre, ainsi que des logements à loyer abordable.

L'objectif cantonal est de créer 1'800 appartements avec encadrement dans le canton d'ici à 2030 ; il en existe 608 à ce jour.

Site internet du projet Bella Vista : <https://bellavista-location-2.ch/>

Contacts :

Nicole Decker, cheffe de l'office cantonal du logement, tél. 032 889 44 75 ;

Nicole Baur, cheffe du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports de la Ville Neuchâtel : tél. 032 717 74 01.

Neuchâtel, le 27 novembre 2024.